

## **2 L'EVALUATION DES OBJECTIFS EN 2018 ET 2019**

(rappel du choix de faire une évaluation de chacun des 5 objectifs pour les 2 premières années 2018/2019, puis ensuite de faire une évaluation plus globale sur la période 2020/2021 en raison de la crise sanitaire et des bouleversements en terme d'actions, d'accueil des publics, du travail de l'équipe...)

### **2018/2021 : OBJECTIF GENERAL 1.1**

#### **FAVORISER LE LIEN SOCIAL LOCAL EN TRAVAILLANT SUR UN AXE FAMILIAL ET INTERGENERATIONNEL AVEC UNE VISEE INDIVIDUELLE**

**(en lien avec la mission 1 plus 2 3 4 5 de la circulaire CNAF 2012)**

#### **Avec la démarche suivante :**

- Favoriser le lien social est complexe face aux besoins « individuels » des personnes tout aussi légitimes. Répondre à certains de leurs besoins, peut optimiser leur place dans leur environnement. Se sentant mieux dans leur place, il peut être alors espéré qu'elles soient plus enclines à se sentir mieux dans leurs relations avec leur environnement L'interactivité entre « l'individuel » et le « collectif » demande donc des réponses spécifiques à des besoins individuels ou de certains groupes pour :

« Etre mieux pour être mieux avec les autres »

#### **PROPOSITIONS D' ACTIONS**

-Optimiser L'accueil : Point Relais Caf, MSAP, MLJ, Plate formesociale, relais vers structures partenaires...

-Optimiser Actions et ateliers type CLAS et THEATRE pour Jeunes, Lire et Ecrire le Français et ateliers informatiques, rencontre prévention pour adultes et ateliers pour Seniors (Gym, Mémoire...)

-Plus L'action créée fin 2017 de Relaxation musicale à développer

-Plus le Répertoire utile pour seniors à refaire 5 ans après sa création avec les bénévoles pour une nouvelle diffusion papier dans tous les foyers des 3 communes partenaires

**Plus peut-être d'autres actions à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains**

### **L'ATELIER LIRE ET ECRIRE LE FRANÇAIS**

- Depuis 2005 encadré par la référente familles.
- Action de socialisation et d'insertion sociale
- Une dizaine de personnes suivies par autant de bénévoles dans des séances hebdomadaires individualisées.

### **LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE (C.L.A.S.)**

- Depuis 2005, le mardi et le jeudi de 17 h 00 à 19 h 00.
- Encadrés par 3 professionnels et 5 à 6 bénévoles pour 24 jeunes de la 6<sup>ième</sup> à la 3<sup>ième</sup>
- Action de favoriser leur autonomie et leurs méthodes de travail au-delà des leçons et devoirs plus activités régulières d'éveil (ex : aérobic, yoga, des sorties culturelles et sportives...).
- Développement des liens avec les familles et le collège

### **DISPOSITIF PROMENEUR DU NET : Une présence éducative sur internet**

Depuis 2017 en partenariat avec la C.A.F. du Gard

Le public visé est les jeunes de 12 à 25 ans pour :

- Poursuivre la présence éducative dans la rue numérique
- Accompagner les pratiques numériques des jeunes et des adultes
- Accompagner les projets des jeunes sur les territoires
- Développer les postures des professionnels
- Mettre en réseau les acteurs et les ressources du secteur.

Action à démarrage très lent à mettre en lien avec un outil téléphonique approprié

### **LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC PUIS LABEL FRANCE SERVICES**

- Initié par le Centre Social en 2017, la MSAP a été créée au niveau communal en 2018 dans 2 lieux en Mairie et au Centre Social pour 24 h par semaine.
- Action d'un lieu unique d'accueil polyvalent pour d'apporter aux usagers un premier niveau d'information et d'accompagnement dans leurs démarches administratives auprès des opérateurs suivants : Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.), Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (C.A.R.S.A.T.) et Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M.). 56 personnes en 2018 et 160 en 2019 au Centre Social (115 et 190 au total sur la commune).
- L'objectif de labellisation France Services est prévu en 2020 ou 2021 pour développer le nombre de partenaires et fournir plus de réponses possibles aux usagers (ex : C.I.D.F.F., conciliateur...)

### **LA PLATEFORME SOCIALE**

- Créée en 2006, offre de service de permanence de partenaires pour les usagers (sorte de MSAP avant l'heure : CARSAT, CPAM, Assistante Sociale, France Alzheimer, CAF etc.
- Sur RDV en fonction des jours de permanences accueillant 3 à 4 personnes chaque fois dans la journée. A vocation à être liée à la MSAP.

### **FONCTION ACCUEIL**

- Fonction essentielle dans un Centre Social intégrée au pilotage global de la structure.  
- Personnel sur ce poste présent depuis 2010 titularisé en 2017 pour l'accueil et le lien avec les 1500 adhérents les 36 associations adhérentes et les 10 ateliers. Environ 80 personnes passant tous les jours à l'accueil (plus autre missions finances, trésorerie, communication, partenariat...).

C'est une fonction tellement importante, diverse et variée au Centre Social qu'il va falloir trouver un nom plus approprié dans notre communication pour cet interface fondamentale directeur /adhérents, associations, partenaires.

### **L'ARMOIRE A LIVRES**

- Installation début 2018 d'une « Armoire à Livres » sur proposition de la bibliothèque peinte et décorée par Régine Pelé, l'animatrice de l'atelier peinture.

L'armoire a été placée dans le Hall d'entrée du Centre Socioculturel afin qu'elle soit visible par tous et inaugurée 2018.

Il y a plusieurs passages par semaine pour amener ou prendre des livres.

### **SOUTIEN INDIVIDUEL PERENNE TOUTE L'ANNEE**

-Soutien pour Cv et recherche d'emploi, création d'ateliers de sensibilisation en informatique en individuel ou petit groupe de 3 ou 4 adhérents, animé par un bénévole 1 fois par semaine (ce qui demande à être développé).

L'accueil individuel réside dans l'écoute de problématique personnelle et/ou professionnelle, et parfois un relais éventuel vers une structure spécialisée (ex : assistante sociale, M.D.P.H...).

### **PORTRAITS SENIORS**

Il a été mis en place en 2019 une action en partenariat avec les associations de photo et de dessin-peinture pour 68 seniors. Cela a donné lieu à des portraits photos et dessins de chacun(e) mise en valeur dans une exposition avec un vernissage avec les élus et les partenaires. Il a été aussi réalisé un diaporama de tous ces portraits largement communiqué dans tous les réseaux du Centre Social.

Note : tout ce qui concerne la mise en place des ateliers pérennes pour environ 230 adhérents chaque semaine, initialement évalué dans cet axe individuel du lien social, sera intégré à l'évaluation du lien social dans une visée collective, tant, nonobstant l'intérêt pour chaque personne de l'activité, la pratique collective des activités semble très importante pour les participants

# 2018/2021 : OBJECTIF GENERAL 1.2

FAVORISER LE LIEN SOCIAL LOCAL  
EN TRAVAILLANT SUR UN AXE FAMILIAL  
ET INTERGENERATIONNEL  
AVEC UNE VISEE COLLECTIVE

(en lien avec la mission 1 plus 2 3 4 5 de la circulaire CNAF 2012)

## Avec la démarche suivante :

- Le lien social est un besoin humain non physiologique fondamental. Il est porteur de valorisation, de reconnaissance et de développement personnel. Mais surtout, en complémentarité avec l'objectif 1.1 à partir d'une communication entre les individus de divers milieux sociaux ou culturels, qui va aller du côtoiement jusqu'aux liens personnels, c'est favoriser la connaissance et la « re- connaissance d'autrui », l'acceptation des ressemblances, des complémentarités et des différences et donc :

« Etre plus ensemble pour mieux- vivre ensemble »

## PROPOSITIONS D' ACTIONS

\_ Développer et optimiser les sorties familles, les actions ludiques collectives existantes (soirée d'été et de Noël, sorties familles, Journée de la Femme, repas citoyen du 13 juillet etc.)

-Plus, un festival théâtre amateurs intergénérationnel en mai 2018,

-Plus un spectacle collectif en octobre 2018 hommage à Brel 40ième anniversaire de sa disparition...(et un autre en 2020)

-Plus, proposer des rencontres familles sur un thème de réflexion, d'intérêts ou de préoccupations (les enfants, la prise en charge des anciens, la santé etc).

Plus peut-être d'autres actions à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains

## **LES ATELIERS**

- Il a été mis en place à partir de 2005 et optimisés au fur et à mesure des années, une dizaine d'ateliers :
- 8 avec une fréquentation plus de Seniors (gym, mémoire, tricot crochet, mosaïque, ateliers cuisine..)
- 2 pour les jeunes et familles (ateliers Parents-Enfants et Enfants Cuisine)
- Cela concerne environ 230 adhérents hebdomadaires au total dont plus de 200 seniors pour environ 22 heures d'activités par semaine.
- A noter aussi les ateliers théâtre Jeunes avec une trentaine d'enfants et adolescents une fois par semaine et une vingtaine d'adultes et de seniors dans des ateliers également hebdomadaires.

## **ATELIER RELAXATION MUSICALE**

- Il a été transposé une méthode innovante médicale de Musiccare sur la gestion individuelle des douleurs chroniques à une pratique collective de prévention et de promotion du « Bien-Etre » et du « Bien vieillir » en milieu socioculturel.
- Après expérimentation en 2018 en partenariat avec le Centre Social de Saint Quentin la Poterie, l'atelier a été pérennisé pour 2 groupes de 12 personnes 1 fois par semaine. Avec parfois des résultats étonnants qui ont donné lieu à une publication « de la musique et des mots ».

## **LE FESTIVAL DE THEATRE AMATEUR INTERGENERATIONNEL DE 2018 ET 2019**

- Le Centre Social soutient depuis de nombreuses années des ateliers théâtre jeunes adultes et anciens au Centre Social, y compris dans leur spectacle de fin d'année.
  - L'équipe a eu des rencontres dans le dernier trimestre 2017 avec, d'une part, la fédération des troupes amateurs de théâtre du Gard (FNACT 30), d'autre part, des troupes amateurs de théâtre de la Communauté des Communes Rhony-Vistre-Vidourle, territoire d'attraction du Centre Social pour 80 % de ses adhérents.
  - Ces Festivals ont eu lieu sur les week-end du vendredi 25 au 26 mai 2018 et 24 et 25 mai 2019. Ils ont réuni 340 participants en 2018 et 560 en 2019, où toutes les tranches d'âges étaient présentes de 10 ans à plus de 80 ans.
  - Des ateliers d'initiation au théâtre pour les enfants, adultes et seniors ont aussi été proposés plus 4 spectacles présentés par des troupes amateurs et une troupe de collégiens de Vergèze.
  - Cet événement a eu lieu dans les locaux du Centre Social mis totalement à disposition de cet événement, avec des partenariats de la CFPPA, du collège et d'associations adhérentes du Centre Social pour les coins repas-boissons.
- Il a été réalisé 2 petits films de ces deux festivals.  
Il était prévu de continuer en 2020.

### **L'ATELIER JARDINAGE**

- Le jardin potager et fruitier a été créé en 2019 dans l'enceinte du Centre Socioculturel.
  - Cet atelier permet de développer le sens de l'écocitoyenneté, le respect de l'environnement, et donner du sens à la notion de développement durable.
- Le jardinage constitue une excellente initiation au travail individuel et collectif.
- Le jardin potager et fruitier est un lieu habituel de convivialité, d'exercice très naturel de l'entraide pour un groupe de 10 adultes et de jeunes du C.L.A.S., s'occupant de 9 grandes jardinières de 1 m<sup>2</sup> réalisées par un chantier d'insertion.
- Cela a entraîné des cultures fruitières et potagères mais aussi des idées d'actions de conférence ou de sorties botanique.

### **SOIREE JEUX DE SOCIETE EN FAMILLES**

- Depuis Janvier 2019, un vendredi soir tous les deux mois, l'équipe du Centre Socioculturel a mis en place des soirées Jeux de société en familles.
  - Ce sont des temps de partage et de rencontre autour de jeux de société, jeux de cartes, ou chacun vient avec son repas tiré du sac, en partage
- Pour un bon accueil, le nombre de personnes a été limité à 20 et il est prévu de développer en 2020.

### **LE JOURNAL « PAR ET POUR LES SENIORS »**

- Depuis 2004, le Centre Socioculturel Marcel Pagnol de Vergèze s'est engagé au service du bien vieillir sur son territoire et mène différents projets en faveur des Seniors : création d'un Pôle Senior, d'un répertoire, Forum de la santé, des rencontres-débats... Ces actions sont le résultat d'une dynamique partenariale intense avec des acteurs du territoire.
  - Depuis 2015, des journaux sont réalisés par le groupe technique et le Pôle Seniors composés d'habitants, de professionnels, de responsables d'associations et d'élus des communes de Codognan, Mus et Vergèze et sont distribués dans les foyers de ces trois communes (9000 habitants). Ils sont à ce jour au total de 6.
- La mise en page des journaux est réalisée par un infographiste et les journaux sont imprimés en 5000 exemplaires et distribués dans les foyer des trois communes.
- Soutenue par la C.F.P.P.A. et la CARSAT, cette action collective est un peu emblématique de la politique Seniors du Centre Social dans la forme comme sur le fond, et sur la durée.

### AUTRES ACTIONS COLLECTIVES

- Durant les deux premières années de ce projet social, comme depuis de nombreuses années, tout au long de l'année sont mises en place des sorties familles (55 places), une sortie au festival d'Avignon (55 places), des rencontres prévention (par exemple Premiers Secours pour 20 personnes) ou débat (prévention délinquance pour les jeunes et leurs familles, accidents domestiques, alimentation), parfois sur un thème comme l'histoire de Gilgamesh en octobre 2018.
- De plus, il existe des rencontres liées à des moments spécifiques, le 8 mars pour la journée internationale des droits des femmes, une journée dite « bio » en avril, une soirée d'été dans nos jardins fin juin qui réunit environ 200 personnes, le repas citoyen du 13 juillet avec feu d'artifices et bal qui réunit des centaines de personnes de tous âges, une bourse aux jouets début novembre (50 stands et au moins 200 visiteurs), une soirée de Noël avec spectacle enfants et soirée musicale adulte qui accueille plusieurs centaines de personnes, etc. Soit environ 40 actions collectives par an.

A noter que d'autres actions collectives qui auraient pu être dans cette partie seront détaillées dans l'évaluation d'autres objectifs.

(par exemple les spectacles collectifs réunissant parfois plus de 100 bénévoles et plusieurs centaines de spectateurs dans l'objectif « favoriser les partenariats »)

# 2018/2021 OBJECTIF GENERAL 2:

**FAVORISER LA VIE ASSOCIATIVE  
ET DES STRUCTURES ADHERENTES (en lien  
avec la mission 1 plus 2 4 5 6 de la circulaire CNAF 2012)**

**Avec la démarche suivante :**

- La structure avec près de 1600 adhérents et 43 ateliers et structures adhérentes représente un point fort de la vie dans le Centre Social mais aussi dans l'animation locale.
- Favoriser la vie « associative » au sens large du terme, et leurs relations et les projets entre leurs adhérentes et les structures adhérentes, c'est aussi :

**« Le mieux être dans son activité  
pour mieux vivre ensemble avec les autres**

## PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Optimiser les créneaux d'accueil des structures et leur développement (conseils, communication...)
- Optimiser le soutien dans leur communication (écran TV et panneaux pour eux à l'accueil fin 2017), plaquettes, vidéos de leurs activités à communiquer etc.
- Plus, faire plus de réunions pour entendre leurs propositions (1 par trimestre au lieu de 2 par an)
- Plus, construire avec elles des actions qui les mettent en valeur (forum, spectacles...)

**Plus peut-être d'autres actions à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains.**

- **C'est un objectif depuis la création du Centre Social en 2003** avec au départ une dizaine d'associations et environ 150 ou 200 personnes venant dans la structure mais non identifiées et pas adhérentes.
- Le Centre Social compte **1679 adhérents fin 2019, ce qui est un record, 36 associations adhérentes et 10 ateliers.** (sur environ 100 associations à Vergèze). Ses locaux importants (15 salles de 20 à 150 m<sup>2</sup>) sont un atout pour développer cet axe. Cela entraîne 230 heures d'activités par semaine des associations, soit environ 10 000 heures par an (5.5 ETP).
- **Chaque structure est adhérente et ses participants aussi obligatoirement** pour être plus intégrés au projet social.
- Sur 34 structures adhérentes, 8 ont des activités plutôt sportives, 6 de loisirs, 5 de développement personnel et 15 de type culturel ou socioculturel.
- Depuis 2003, les structures adhérentes ont les locaux mis à disposition ou avec un petit forfait mensuel ou une location, en fonction d'avoir directement ou pas des personnes rémunérées dans la structure ou animant des activités. Pour les 34 à 36 structures adhérentes suivant les années, 9 ou 10 paient une location de 6 euros à l'heure, 10 ou 11 paient un petit forfait d'environ 20 euros par mois et 25 bénéficient d'une mise à disposition à titre gratuit.
- Cela leur permet d'apporter leur pierre à la gestion et l'occupation importante de la structure (environ 20000 euros de location de salles par an, soit environ 5% du budget annuel du Centre Social).

#### **A noter également des actions pour favoriser au mieux leur vie au Centre Social :**

- Mise en place de panneaux d'affichage et d'une télévision à l'accueil pour leurs publications. Mise à disposition de matériels ou de locaux complémentaires (salles, vidéo, son, écran etc.). Création annuelle d'une plaquette des structures adhérentes diffusée dans tous nos réseaux.
- 2 réunions par an de l'accueil quotidien et des relations entretenues tout au long de l'année (elles n'ont pas jugé la nécessité d'une par trimestre comme prévue dans le projet 2018/2021)
- Présentation collective des plannings d'occupation des salles qui est un moment de négociation toujours délicat.
- Invitation des associations à collaborer et/ou à organiser des actions (1<sup>er</sup> secours, expositions culturelles, actions portraits, tenues de coin repas boissons, festival de théâtre, démonstrations lors de la soirée d'été, spectacle Brel (15 bénévoles) en 2018 et spectacle (134 bénévoles sur scène) chansons françaises en 2019...).
- Visibilité un peu moins importante des associations culturelles (peinture, sculpture, photo). Quelques actions en ce sens en 2018 et 2019 (action portraits, expositions...) mais à développer
- Pas d'association des associations créée comme envisagée. Mais il y a eu l'élection en interne d'un référent des associations dès 2018 pour être en lien direct avec le directeur et l'équipe pour des questions de leur vie au quotidien au Centre Social.

L'accueil favorisé de structures adhérentes qui est une bonne chose en terme de lien social local, renvoie à celui de leurs participants. En effet, comme déjà mentionné, **60% des adhérents du Centre Social à travers les structures adhérentes ou nos activités directes ne sont pas vergézois.** Ils sont issus de commune qui ne participent pas au budget du Centre Social. **C'est une question à étudier dans l'avenir.**

## **2018/2021 OBJECTIF GENERAL 3:**

**FAVORISER LA PARTICIPATION DES HABITANTS AU PROJET SOCIAL**  
(en lien avec les missions 1 et 5 de la circulaire CNAF 2012)

**Avec la démarche suivante :**

- Le **Projet Social** est la **rencontre** et la **mise en synergie** d'habitants, de bénévoles, d'élus locaux, de partenaires locaux associatifs, de partenaires institutionnels. Les habitants, y ont une place majeure.
- Il ne suffit pas d'attendre la participation des habitants. Il convient de la susciter, d'aller vers eux, de les accueillir véritablement, et qu'ils aient une vraie place dans le **Projet Social** quand ils souhaitent s'investir. D'une certaine façon, un **Centre Social** doit **exister par et pour ses habitants**. De plus cette participation ne doit pas être consommatrice mais active. Nous pensons que le Centre Social « appartient » non à ses dirigeants, professionnels, bénévoles ou élus mais à tout le monde, c'est-à-dire : « **Chacun en est un peu responsable et chacun doit ou peut en être un acteur** »

### **PROPOSITIONS D'ACTIONS**

- Développer les actions existantes favorisant la participation des habitants à la définition et l'organisation même des actions (questionnaires, réunions, communication avec tous nos supports, rencontres spécifiques pour création d'actions etc.)
- Faire des réunions plus régulières avec le Comité de Pilotage qui a travaillé sur le projet social 2018/2021 ( 2 par an)
- Plus, S'appuyer sur le bénévolat important (60 personnes) pour travailler sur le **Projet Social** et sa réalisation au cours des 4 ans (rencontres sur un thème etc)
- Plus, susciter un collectif ou une association des structures adhérentes pour développer plus au quotidien les rencontres avec son ou ses représentants, pouvant faire aussi des propositions et être accueillis au Conseil d'Administration du CCAS
- Plus faire un travail de lien spécifique avec tous les élus de la commune (ex : intervention au C.M. comme le 24 juillet dernier...)  
Plus peut-être d'autres actions à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains.

**- Concernant la notion de participation adaptée à un Projet Social, elle peut être très diverse car toujours personnelle à chacun à travers ses choix de vie :**

Participer à une action, faire un apport à une action ou un projet, jusqu'à proposer et organiser ou mettre en place l'action ou le projet. Chacun doit pouvoir trouver dans le Centre Social ce qu'il est venu y chercher

**Par ailleurs cette participation croise le statut du Centre Social.**

Le système associatif est théoriquement plus adapté à la question de la participation dans un Centre Social, les habitants bénévoles étant les décideurs politiques, ce qui n'augure pas pour autant la représentativité de la population dans un Conseil d'Administration. (En caricature, tout système organisationnel humain porterait en lui-même « Eros et « Thanatos »).

**Enfin, les murs du Centre Social ont une sculpture réalisée en 2013 pour les 10 ans du Centre Social par l'atelier Sculpture.** Elle représente 10 types de personnes portant chacune une des 10 lettres du mot « participer ». Si l'étymologie du mot « participer » qui aurait une même source que le mot « partager », va dans le sens de « prendre sa part », dans le Centre Social, il s'agit plutôt que « chacun apporte sa part à un ensemble partagé entre tous ».

**A noter :**

- Environ 60 bénévoles réguliers représentant environ 1.3 ETP qui participent ou mettent en place des ateliers au sein de la structure (ex : le CLAS, les ateliers d'écriture, mosaïque...)

- 6 administrateurs au sein du Conseil d'Administration du C.C.A.S. qui décident de la politique du Centre Social

- Une dizaine de bénévoles réguliers lors des actions collectives pour aider à la mise en place l'action, ou la tenue de coin repas-buvette (soirée d'été, festival de théâtre, soirée musicale...)

- Pas de création d'un collectif d'adhérents ou de structures adhérentes, mais une discussion sur le projet lors des 2 rencontres annuelles et au quotidien.

En général, les habitants et structures adhérentes préfèrent (et le disent souvent), participer plus aux actions qu'à une réflexion sur le projet.

Par exception, depuis 2015, une dizaine de bénévoles, élus, professionnels des 3 communes de Codognan Mus et Vergèze se réunissent et travaillent régulièrement à la mise à jour du Répertoire Utile (200 professionnels des 3 communes répertoriés pour les seniors) et au journal « Par et pour les Seniors ». Ce journal sort 1 à 2 fois par an pour les 9000 habitants des 3 communes. Il est à la fois un projet de lien social, de participation au projet social, et de partenariat.

Enfin, dans le Projet Social 2018/2021, il avait été envisagé de réaliser un journal de communication sur 4 pages du Projet Social. Ce format A3 de 4 pages a été diffusé très largement en 2018 chez tous les adhérents et les habitants de la commune et chez tous les partenaires. Il a servi tout au long de ces dernières années comme un outil de communication simple et pragmatique du projet, destiné à favoriser la participation du plus grand nombre.

Il est finalement très difficile d'évaluer en quoi la structure répond au mieux au besoin de participation de chacune et chacun des adhérents comme des structures adhérentes, tant les activités, les demandes et les motivations semblent diverses et complexes. A contrario, sauf exception nous ne recevons pas de message négatif sur ce sujet, mais plutôt des messages positifs.

## **2018/2021 : OBJECTIF GENERAL 4 :**

### **OPTIMISER NOS PARTENARIATS**

**(en lien avec les missions 1 et 6 de la circulaire CNAF 2012)**

#### **Avec la démarche suivante :**

- Dans un objectif de transversalité des actions, le partenariat est parfois appréhendé comme un moyen de réaliser les actions.

- Nous souhaitons en faire un objectif en lui-même.

En effet, cela résulte du concept qu'au-delà de la réalisation d'un objectif par une action concrète partenariale, c'est en fait le temps passé ensemble à construire l'action qui peut être aussi important que la réalisation de l'action en elle-même.

- L'ensemble des acteurs ont besoin à juste titre de visualiser une évolution par un repère concret, et une action réalisée est un repère concret. Cela dit, le temps passé dans le partenariat renvoie à des attitudes moins explicites et moins visibles mais qui sont également de nature à jouer un rôle dans une évolution positive dans les représentations de chacun.

Ainsi, avec une meilleure connaissance mutuelle des fonctionnements des différents acteurs, qui peut engendrer plus de confiance et plus de compréhension cela peut également :

**« Optimiser le lien entre tous les acteurs du Centre Social, les actions qui en découleront pour les différents publics et au-delà le lien social local »**

## PROPOSITIONS D'ACTIONS

- Le CLAS : A partir du partenariat nouveau avec le collège, travailler plus avec ce partenaire en lien avec les familles dans le cadre de la nouvelle charte CLAS mise en oeuvre dès la rentrée 2017/2018( actions communes de citoyenneté, prévention violence, parentalité...
- LES SENIORS : à partir des actions partenariales pour les seniors fin 2017 avec la Carsat Lr, la CFPPA et l'Interrégime, optimiser ce partenariat en y associant le partenariat avec les communes de Mus et Codognan pour l'optimisation et le développement des actions (en plus de tout ce qui est déjà fait, actions possibles de « relaxation musicale », festival amateur intergénérationnel en mai 2018 et suites possibles, Répertoire Utile sur les communes de Vergèze Mus et Vergèze en formule papier et s'appuyant sur le travail du groupe Technique et Pôle Seniors composé d'élus, de professionnels et de techniciens, etc). Ce travail sur le long terme se fait par des rencontres, et construit la confiance sur la base « dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit ».
- LES SERVICES COMMUNAUX : Malgré le vécu, essayer d'optimiser les relations pour des actions communes ou coordonnées (rencontres)
- LES STRUCTURES ADHERENTES : développer les projets communs existants et d'autres en fonction de leur propositions (spectacle, forums, etc
- LES AUTRES ASSOCIATIONS LOCALES : optimiser l'existant avec les associations locales (1<sup>er</sup> secours avec croix rouge, FCPE sur thèmes de parentalité etc) et des nouveaux comme par exemple avec les pompiers pour des formations du personnel et des associations sur le défibrillateur, les extincteurs etc...
- LES COMMUNES DE CODOGNAN ET MUS : optimiser le travail avec ces communes depuis 2015 (journal pour les seniors des 3 communes, semaine bleue etc.) et faire évoluer la convention signée en 2015.

**Plus peut-être d'autres actions de partenariat à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains.**

## **DIVERS PARTENARIATS INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS :**

- Ce sont les partenariats de base pour la mise en place, l'organisation et la mise en place des missions « centre social » des circulaires de la C.N.A.F. : la C.A.F. du Gard et le Conseil Départemental du Gard. A ces partenariats de base, il faut ajouter ceux avec la Fondation de France, depuis 2013 la CARSAT, depuis 2017 la C.F.P.P.A, C.N.A.V., AG2R, l'interrégime, etc : Cela représente environ 190 000 euros sur 250 000 euros de mouvement financiers
- Auxquels s'ajoutent le partenariat local tout aussi important de la commune de Vergèze avec dans les budgets prévisionnels, environ 50000 euros de subvention prévue chaque année, plus environ 50000 euros de personnel mis à disposition et environ 70 000 euros de mise à disposition de locaux.

## **DIVERS PARTENARIATS OPERATIONNELS AVEC LES STRUCTURES ADHERENTES**

- **Avec les 34 ou 36 structures adhérentes** au Centre Social sur l'organisation et la mise en place d'actions collectives type spectacle « chansons françaises » (8 spectacles depuis 2008) : 134 bénévoles des structures adhérentes sur scène le 13/12/2019 (1000 spectateurs) plus une vingtaine de bénévoles de l'association des Parents d'élèves et de l'amicale du personnel de Vergèze pour la buvette ; Ce fut un partenariat de travail de plusieurs mois qui nouent les liens des structures adhérentes pour la vie quotidienne au Centre Social.

En 2018, nous avons aussi réalisé un spectacle de ce type, mais volontairement à taille plus modeste pour une centaine de spectateurs et une quinzaine de bénévoles sur scène (hommage à Jacques Brel pour les 40 ans de sa disparition).

Des films de ces spectacles ont été réalisés et largement diffusés.

- C'est aussi le cas quand on peut faire des soirées d'été dans les jardins avec des expositions des démonstrations et un spectacle musical et chantant des structures adhérentes pour 2 à 300 participants.

- De même, **des associations adhérentes** participent à des actions spécifiques (accueil jeunes européens, ateliers jeunes ou seniors, expositions ateliers artistiques, etc.), ainsi qu'aux journées portes ouvertes, organisées début septembre de chaque année.

## **AUTRES PARTENARIATS OPERATIONNEL AVEC STRUCTURES EXTERNES**

Ces partenariats sont très nombreux ; Citons notamment :

- **Avec le collège**, pour 24 collégiens toute l'année hors vacances scolaires) avec une convention Collège/Jeunes/Famille/Centre Social, un lien maintenu toute l'année pour les difficultés des jeunes, des bilans trimestriels transmis au collège, etc.

Plus pour ces jeunes, des intervenants extérieurs type M.C.P.F, anciennement brigade de protection de la délinquance juvénile (ex : risques internet).

Un partenariat qui s'est renforcé ces deux dernières années (ex : participation d'un spectacle théâtre des jeunes du collège au festival de théâtre intergénérationnel amateur).

- Avec l'association **Solidarités Jeunesse de Beauvoisin**, l'accueil durant trois semaines en juillet depuis 2013 de 20 jeunes européens dans des projets Erasmus+.

- **Les commerçants locaux** pour un loto seniors (80 seniors) et le repas citoyen sur la place de la république avec aussi une soirée musicale et dansante du 13 juillet pour plusieurs centaines de participants.

- Les **communes de Codognan et Mus** pour les journaux « par et pour les seniors » déjà présentés et pour la plaquette « Canicule » et de veille tous les étés depuis 2005.

- La **Croix Rouge** pour deux initiations au moins par an aux Premiers Secours qui accueillent 20 personnes.

-Une **vingtaine d'associations et le C.I.D.F.F.** pour le Forum annuel pour la Journée Internationale des Droits des Femmes en mars.

- **Des associations de théâtre amateur et le théâtre Télémac de Nîmes** pour les festivals de théâtre intergénérationnel amateur de 2018 et 2019 (évoqués dans l'objectif 1.2) mais aussi pour des ateliers théâtre pour toutes les tranches d'âges toute l'année (environ 50 participants aux ateliers, dont certains continuent le théâtre l'année suivante).

- **Des associations spécialisées et des producteurs locaux** pour la journée dite « Bio » annuelle en avril.

- **Le lien avec les 200 professionnels locaux** des communes de Codognan, Mus et Vergèze pour la mise à jour annuelle du Répertoire Utile.

- Le travail avec **la nouvelle Maison de Santé Pluridisciplinaire** en 2019 pour l'organisation d'un Forum Santé prévu pour octobre 2020.

- Le travail avec **le Centre National du Cinéma** pour avoir des films et courts-métrages pour les jeunes pour 2019.

En tenant compte de ne pas avoir la compétence jeunesse, comme il y a près de 300 jeunes dans les diverses activités, un travail a été fait sur le partenariat pour ancrer aussi pour ce type de public, sa participation dans le Centre Social. Cela se voit moins que pour les publics adultes et seniors. Le manque de partenariat avec la Communauté des Communes qui gère l'action Enfance Jeunesse sur 9 communes n'a pas été un atout jusqu'en 2019, notamment concernant les adolescents.

Enfin, le partenariat développé au Centre Social est à mettre en lien avec les autres objectifs, tant il est interactif avec les objectifs de lien social à titre individuel ou collectif et de participation.

## **DEUXIEME PARTIE : BILAN-EVALUATION 2018/2021**

### **1. LA METHODOLOGIE D'EVALUATION ET LE COMITE DE PILOTAGE CONSULTATIF**

Il est intéressant de consacrer une place à **la méthodologie mise en place pour réaliser ce Projet Social.**

Et ce d'autant plus qu'au-delà du travail effectué sur le fond, cette méthode de travail met **en lumière le fonctionnement d'un Comité de Pilotage Consultatif**, qui entre aussi dans nos objectifs 2018/2021

Au préalable, **il est utile de poser le cadre général de la réalisation de ce Projet Social en lien avec les circulaires CAF, le cadre des valeurs de référence, le choix d'une évaluation, etc.**

**LA CIRCULAIRE CNAF DE 2012.**

**LA NOUVELLE CIRCULAIRE CNAF DE 2016**

**UNE EVALUATION PLUS QUANTITATIVE QUE QUALITATIVE**

**L'HISTORIQUE ET LE TRAVAIL DU COMITE DE PILOTAGE CONSULTATIF**

**LA COMMUNICATION DU TRAVAIL SUR LE PROJET SOCIAL**

**LE QUESTIONNAIRE**

**LE TRAVAIL AVEC LES ELUS SUR LE PROJET SOCIAL**

**LE CADRE DE REFERENCE**

**LE CENTRE SOCIAL AVEC SENACS EN 2019**

**L'EVOLUTION DES ADHERENTS DEPUIS 2017**

**LE CADRE FINANCIER**

**L'EVALUATION DES OBJECTIFS ET LE CHOIX DES ACTIONS EVALUEES.**

Enfin, pour être plus concret pour le lecteur et plus complet dans notre présentation des actions à évaluer, au lieu de mettre seulement quelques documents en annexes dans le document final, il sera joint à ce Projet Social 2022/2025 une clé USB récapitulant tous les étapes de sa réalisation. De plus il sera intégré dans des répertoires spécifiques pour les années 2018 à 2021, tous les documents réalisés à l'occasion de ces actions, tels qu'affiches, photos, diaporama et films.

En plus de permettre à la CAF de visualiser plus encore le travail réalisé dans des documents très concrets, cela constituera une mémoire plus complète de ces années 2018 à 2021.